
Observatoires des métiers : « des journalistes quittent la profession »

Description

A partir des données fournies par la Commission de la carte d'identité des journalistes professionnels (CCIJP), l'Observatoire des métiers de la presse, l'Observatoire des métiers et des qualifications de l'audiovisuel (initialement par les partenaires sociaux) et l'AFDAS (collecteur de contributions pour la formation professionnelle) dressent le bilan statistique d'une profession en mutation, et l'image du secteur qui l'emploie.

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de journalistes titulaires de la carte de presse en France diminue. Après une baisse de 1,31 % en 2010, la profession a connu une nouvelle, mais légère, réduction de 0,35 % de ses effectifs en 2011 soit 37 286 cartes attribuées l'an dernier. Cette évolution concerne les journalistes en poste, les premières demandes de carte de presse ayant augmenté de 4,2 % en 2011, au nombre de 1 936 (5 % du total), alors qu'elles avaient enregistré une baisse de 12,2 % en 2010. Dans leur rapport publié en juin 2012, les deux observatoires des métiers (presse et audiovisuel) en déduisent que « des journalistes quittent la profession ».

Selon ce rapport, les tendances constatées au cours des dernières années se confirment, notamment le vieillissement de cette catégorie professionnelle. Les journalistes titulaires de la carte de presse ont en moyenne 42,7 ans en 2011 (42,3 ans en 2010). Parmi eux, les journalistes permanents sont âgés en moyenne de 43,5 ans, alors que la moyenne d'âge des pigistes est de 39,4 ans. Les journalistes embauchés en contrat à durée déterminée (CDD) sont les plus jeunes, 31,3 ans en moyenne. Le nombre de journalistes âgés de moins de 44 ans est en diminution (entre 0,3 % et 0,7 % selon les différentes tranches d'âge, moins de 26 ans, 26-34 ans et 35-44 ans) tandis que la tranche d'âge des 45-59 ans ainsi que celle des plus de 60 ans sont en légère augmentation (0,7 %) par rapport à 2010. Plus de 35 % des journalistes encartés ont entre 45 et 59 ans en 2011. C'est la tranche d'âge la mieux représentée au sein de la profession et celle qui, avec la catégorie des plus de 60 ans, augmente régulièrement depuis 2000. Les effectifs des 26-34 ans et des 35-44 ans qui représentent respectivement moins du quart (24,2 %) et moins d'un tiers (30,1 %) du nombre total de journalistes encartés en 2011 sont, en revanche, en diminution, depuis 2007 pour les premiers et depuis 2008, pour les seconds.

La presse écrite reste le premier employeur des journalistes. En 2011, 67,2 % travaillent pour la presse écrite (-1,7 % par rapport à 2010), 13,9 % à la télévision (-2,7 %), 9,5 % à la radio (+19,3 %), 2,6 % dans la production et agences de presse audiovisuelles (-31,5 %). Les journalistes ayant obtenu leur première carte sont 63,1 % à être embauchés dans un média de presse écrite en 2011, ils étaient 70 % en 2000.

Néanmoins, leur fonction évolue, comme le montre la répartition par support proposée par le rapport. La moitié des journalistes (49,7 %) travaillent uniquement pour un support imprimé en 2011, contre 58,4 % en 2010 ; alors que 8,3 % des journalistes travaillent sur au moins deux supports différents, généralement imprimé et Internet. Cependant, ils ne sont que 3,2 % à travailler exclusivement sur Internet en 2011 (2,9 % en 2010), mais 10,2 % parmi les journalistes nouvellement encartés. En revanche, la profession est passée de 11,8 % à 15,6 % de journalistes travaillant sur le support vidéo entre 2010 et 2011, allant jusqu'à 20,7 % des journalistes encartés pour la première fois en 2011 (12,1 % en 2010).

Enfin, la précarisation des emplois de journaliste va de pair avec les difficultés économiques du secteur. En 2011, un journaliste sur cinq (20,5 %) est recruté en CDD ou comme pigiste (16,5 % de pigistes et 4 % en CDD). Le nombre de CDD a augmenté de 57,9 % entre 2008 et 2011 alors que le nombre de pigistes baissait de 0,6 %. Seuls 39 % des journalistes ayant obtenu leur première carte de presse en 2011 ont bénéficié d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Près des deux tiers (63,2 %) des journalistes de moins de 26 ans sont en CDD ou pigistes. Ils étaient à peine 50% en 2009 et déjà 60% en 2010. Le nombre de journalistes employés en CDD ou comme pigistes est particulièrement élevé (48,8 %) dans la production et agences de presse audiovisuelles, entreprises dans lesquelles les moins de 34 ans constituent 47,7 % des effectifs journalistiques. Plus de 70 % des journalistes récemment encartés en 2011 travaillant dans la production et les agences de presse audiovisuelle, à la radio ou à la télévision sont en CDD ou pigistes et 55,5 % dans la presse écrite. En 2011, 57,2 % des journalistes titulaires de la carte de presse, avec un CDI, ont un salaire brut compris en 2 000 et 4 000 euros mensuels. Le salaire médian s'élève à 3 421 euros pour les journalistes en CDI, à 2 230 euros pour les journalistes en CDD et à 1 973 euros pour les pigistes. C'est dans le secteur de la radio que le revenu médian des journalistes, – salaires et piges –, est le plus bas. En outre, un journaliste détenteur d'un diplôme d'une formation reconnue par la Commission paritaire nationale de l'emploi des journalistes (CPNEJ), au nombre de treize aujourd'hui en France, gagne en moyenne 12 % de plus qu'un journaliste diplômé d'un cursus non reconnu.

Issu des recommandations des Etats généraux de la presse écrite qui se sont déroulés en 2008, un Observatoire de la déontologie de l'information (ODI) a été institué le 2 octobre 2012. En assurant une veille en matière de déontologie journalistique, l'ODI a pour objectif d'analyser les causes des dysfonctionnements de l'information mais aussi de recenser les bonnes pratiques en la matière. Ces travaux donneront lieu à la publication d'un bilan annuel.

Source :

- Les journalistes encartés en 2011, Observatoire des métiers de la presse, Observatoire des métiers et des qualifications de l'audiovisuel, AFDAS, 64 p., metiers-presse.org, juin 2011.

Categorie

1. Un trimestre en Europe
2. Usages

date cr  e

22 septembre 2012

Auteur

francoise